

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
13 avril 2007  
Français  
Original : espagnol

**Assemblée générale**  
**Soixante et unième session**  
Points 66, 80 et 100 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-deuxième année**

**Droit des peuples à l'autodétermination**

**L'état de droit aux niveaux national et international**

**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Lettre datée du 11 avril 2007, adressée  
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires p.i.  
de la Mission permanente de Cuba  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer de la libération imminente d'un terroriste international notoire, Luis Posada Carriles, sur décision d'un tribunal des États-Unis. Cuba dénonce la complicité et la responsabilité pleines et entières du Gouvernement des États-Unis dans la libération de cet individu responsable, entre autres actes innombrables de terrorisme commis contre Cuba et d'autres pays, de l'explosion d'un avion cubain en plein vol qui a causé la mort de 73 personnes.

La décision du Gouvernement des États-Unis est une violation flagrante des normes élémentaires du droit international, des traités internationaux contre le terrorisme auxquels les États-Unis sont partie et des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, par exemple la résolution 46/51, et du Conseil de sécurité, par exemple la résolution 1373 (2001).

Comme vous ne l'ignorez pas, la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile conclue à Montréal le 23 septembre 1971, et à laquelle les États-Unis sont partie, dispose en son article 7 que : « L'État contractant sur le territoire duquel l'auteur présumé de l'une des infractions est découvert, s'il n'extrade pas ce dernier, soumet l'affaire, sans aucune exception et que l'infraction ait ou non été commise sur son territoire, à ses autorités compétentes pour l'action pénale ».

La Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, entrée en vigueur le 23 mai 2001 et à laquelle les États-Unis sont également partie, s'exprime dans les mêmes termes.



Le Gouvernement des États-Unis sait et détient les preuves que Posada Carriles a commis d'innombrables actes de terrorisme. Pourtant, soucieux d'étouffer l'affaire sous un écran de fumée, il s'est contenté de le poursuivre pour des infractions mineures à la loi sur l'immigration et a de surcroît ignoré la demande d'extradition présentée le 15 juin 2005 par le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela.

Je joins à la présente les réflexions que le Président de la République de Cuba, Fidel Castro Ruiz, a rendues publiques (voir annexe).

Je vous saurai gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 66, 80 et 100 de son ordre du jour, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,  
Chargée d'affaires p.i.  
(Signé) Ileana **Núñez Mordoche**

**Annexe à la lettre datée du 11 avril 2007 adressée  
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires p.i.  
de la Mission permanente de Cuba auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

**Réflexions du Président de la République de Cuba,  
Fidel Castro Ruiz**

**Une réponse brutale**

10 avril 2007

Le représentant le plus authentique du régime de terreur imposé au monde entier par la supériorité technique, économique et politique du pays le plus puissant qu'ait connu notre planète est certainement George W. Bush. C'est pourquoi nous partageons la tragédie du peuple américain lui-même et de ses valeurs éthiques. Les instructions données pour le jugement rendu vendredi dernier par Kathleen Cardone, juge du Tribunal fédéral d'El Paso (Texas), aux termes duquel Luis Posada Carriles a été mis en liberté sous caution, ne pouvaient venir que de la Maison blanche.

Le Président Bush lui-même a toujours voulu ignorer le caractère criminel et terroriste de l'accusé. Il l'a protégé en lui reprochant une simple violation des procédures d'immigration. La réponse est brutale. Le Gouvernement des États-Unis et ses institutions les plus représentatives ont décidé à l'avance que le monstre serait mis en liberté.

On connaît bien les antécédents de l'affaire, qui remontent très loin. Ceux qui ont formé Luis Posada Carriles et lui ont ordonné de détruire un avion de ligne cubain en plein vol, avec les 73 athlètes, étudiants et autres voyageurs nationaux et étrangers, et l'équipage sacrifié qui se trouvaient à bord; ceux qui, alors que le terroriste était prisonnier au Venezuela, ont acheté sa liberté pour qu'il approvisionne et dirige la guerre sale contre le peuple nicaraguayen, qui a fait des milliers de morts et ruiné le pays pour des dizaines d'années; ceux qui lui ont donné les moyens de faire la contrebande de drogues et d'armes pour contourner les lois du Congrès; ceux qui ont lancé avec lui la terrible Opération Condor et mondialisé la terreur, menant à la torture, à la mort et souvent à la disparition physique des centaines de milliers de Latino-Américains; de ceux-là, il eût été impossible qu'ils agissent autrement.

Même si elle était attendue, la décision de Bush n'en n'est pas moins humiliante pour notre peuple car c'est bien Cuba qui, à partir des révélations de *Por Esto!*, organe de presse de l'État mexicain de Quintana Roo, complétées ensuite par nos propres médias, a vérifié avec précision que Posada Carriles était passé par l'Amérique Centrale, via Cancún et Isla Mujeres où, prenant place à bord du *Santrina* après que les autorités fédérales du Mexique l'eurent inspecté, s'est rendu avec d'autres terroristes directement à Miami.

Le Gouvernement américain, interpellé et mis devant les faits précis de ce dossier remontant au 11 avril 2005, a mis plus d'un mois à arrêter le terroriste, et un an et deux mois à reconnaître que Luis Posada Carriles était entré illégalement par la côte de Floride à bord du *Santrina*, soi-disant bateau-école immatriculé aux États-Unis.

Pas un mot de ses victimes innombrables, de ses attentats à la bombe de ces dernières années contre des sites touristiques, de ses dizaines de projets financés par le Gouvernement des États-Unis pour m'éliminer physiquement. Il ne suffisait pas à Bush d'avoir fait injure à Cuba en installant sur le territoire qu'il occupe illégalement à Guantánamo un ignoble centre de torture analogue à celui d'Abou Ghraïb, dont l'existence a consterné le monde. La cruauté des actes de ses prédécesseurs ne lui semblait pas suffisante. Les 100 milliards de dollars qu'ils ont obligé un pays pauvre comme Cuba à dépenser ne lui suffisaient pas non plus. Accuser Posada Carriles c'était s'accuser soi-même.

Pendant tout le dernier demi-siècle, tout valait contre notre petite île qui, à 150 kilomètres de leurs côtes, souhaitait rester indépendante. La Floride a accueilli le centre de renseignement et de subversion le plus important qu'ait connu la planète.

Le débarquement de mercenaires à la baie des Cochons, qui a coûté à notre peuple 176 morts et plus de 300 blessés alors que les quelques médecins qu'ils nous avaient laissés ne connaissaient rien des blessures de guerre, ne leur a pas suffi.

Auparavant, le navire français *La Courbe* qui transportait des armes et des grenades de fabrication belge à destination de Cuba a explosé alors qu'il était à quai dans le port de La Havane; deux explosions bien synchronisées ont causé la mort de plus de 100 travailleurs et en ont blessé beaucoup d'autres qui participaient au sauvetage.

La crise d'octobre 1962, qui a poussé le monde au seuil de la guerre nucléaire totale quand existaient déjà des bombes 50 fois plus puissantes que celles qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki, n'a pas suffi.

N'a pas suffi non plus l'introduction dans notre pays de virus, de bactéries et de champignons contre les plantations, et, même si cela paraît incroyable, contre les êtres humains. C'est de laboratoires américains que sont issus certains des éléments pathogènes qui devaient être transplantés à Cuba par des terroristes bien connus des services du Gouvernement des États-Unis.

À tout cela s'ajoute la tragique injustice qui consiste à maintenir en prison cinq patriotes héroïques qui, parce qu'ils ont donné des informations sur les activités terroristes, ont été condamnés de façon illégale à des peines qui vont jusqu'à la double condamnation à perpétuité; ils supportent stoïquement la cruauté des mauvais traitements, chacun dans une prison différente.

Le peuple cubain a plus d'une fois fait face à la mort sans sourciller. Il a fait la preuve qu'avec de l'intelligence, des stratégies et des tactiques bien pensées et l'unité ralliée autour de son avant-garde politique et sociale, il ne pourra être vaincu par aucune force au monde.

Je pense que le prochain 1<sup>er</sup> mai serait un jour idéal pour que notre peuple fasse connaître sans grands frais de carburant ni de moyens de transport les sentiments qu'il éprouve aux travailleurs et aux pauvres du monde entier.